



## En Normandie, l'évolution du nombre de points d'accès aux services est plus rapide que celle de la population

**E**n 2017, la Normandie offre près de 85 400 points d'accès aux services à la population (*définitions*). C'est 7 600 de plus que cinq ans auparavant, soit une croissance de 10 % alors que dans le même temps, la population n'a progressé que de 1 %. La Normandie reste toutefois moins bien dotée au regard de sa population par rapport à la France métropolitaine. L'accroissement du nombre de points d'accès est principalement dû à la forte hausse de ceux relevant de la gamme dite de « proximité ». Les communes des grands pôles urbains et de leur couronne sont celles qui bénéficient le plus de l'augmentation. Cette hausse est cependant à relativiser par une diversité de services qui n'a que très peu évolué.

Camille Hurard, Caroline Levouin (Insee Normandie)

Face aux évolutions démographiques, aux nouveaux modes de consommation ou encore à la réorganisation des services publics sur les territoires, les besoins en commerces et services à la population évoluent. En cinq ans, le nombre total de points d'accès aux 78 services a augmenté de près de 10 % en Normandie.

### Une forte hausse du nombre de points d'accès en cinq ans, supérieure à la croissance démographique

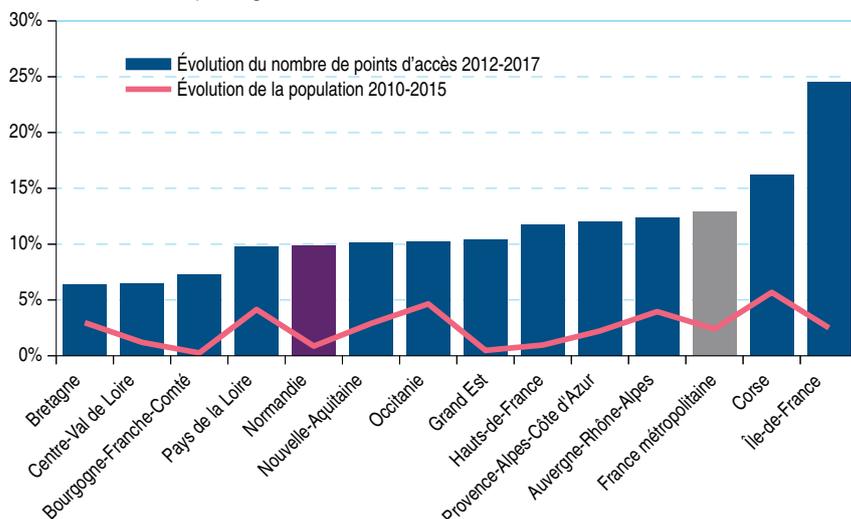
En Normandie, le nombre de points d'accès est passé de plus de 77 700 en 2012 à près de 85 400 en 2017, soit une hausse de 9,9 % en cinq ans. Cette hausse est moins forte qu'en France métropolitaine (+13,0 %), à l'image de la croissance démographique (+0,9 % en Normandie contre +2,4 % au niveau national ; *figure 1*). La croissance du nombre de points d'accès en Normandie est ainsi nettement plus rapide que celle de la population, dans un rapport plus élevé qu'en France métropolitaine. La région se situe au 9<sup>e</sup> rang pour l'évolu-

tion de ces points d'accès et au 11<sup>e</sup> pour l'évolution démographique sur les 13 régions métropolitaines.

La Normandie reste moins bien dotée au regard de sa population, avec un taux d'implantation de 25,6 (+2,1 points en

### 1 La Normandie, 9<sup>e</sup> région sur 13 pour l'évolution du nombre de points d'accès

Évolution du nombre de points d'accès entre 2012 et 2017 et évolution de la population entre 2010 et 2015 par région



N.B. : L'analyse de l'évolution de points d'accès concerne les années 2012 et 2017. Afin de rapprocher cette analyse de celle de la population, le dernier millésime du recensement de la population choisi est l'année 2015 (qui regroupe les années de recensements de 2013 à 2017). Pour conserver le même pas de cinq ans, la population de 2015 a été comparée à celle de 2010.

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2015 - Base permanente des équipements 2012 et 2017

5 ans) contre 30 en France métropolitaine (+ 2,8 points; *définitions*).

## Un net développement des services dits « de proximité »

Tous les services n'évoluent pas de la même manière (*données complémentaires*). En Normandie, comme en France, les services dits « de proximité » (*définitions et champ de l'étude*), les plus fréquents, se sont le plus développés entre 2012 et 2017 (+ 12,2 %). Ils contribuent à 90 % à la hausse du volume de services dans la région (*figure 2*).

Bien que, rapporté à la population, les services de cette gamme se soient développés en cinq ans, la Normandie est au 10<sup>e</sup> rang sur 13 régions métropolitaines en termes de taux d'implantation.

Sur les 24 services de proximité étudiés, 19 se sont développés en cinq ans. Parmi ces derniers, la progression de sept services explique en grande partie la croissance du nombre de points d'accès de proximité : les services de réparation automobile et de matériel agricole, les restaurants, les infirmiers, et les métiers du bâtiment (menuisiers, plombiers, plâtriers, maçon, etc.).

À l'inverse, cinq services sont en baisse dans la région. C'est le cas notamment des boucheries-charcuteries dont le nombre diminue de façon relativement importante (- 7,9 % contre - 2,2 % en France métropolitaine).

## Une plus faible progression des services dits « intermédiaires » et « supérieurs »

Les services intermédiaires, comme les services supérieurs, augmentent de 3,2 % en Normandie (*figure 2*). Pour les deux gammes, la Normandie est au 10<sup>e</sup> rang des 13 régions métropolitaines en termes de taux d'implantation.

Sur les 25 services intermédiaires, 13 se sont développés en cinq ans. La progression de cinq d'entre eux contribue en grande partie à la croissance du nombre de services intermédiaires : les écoles de conduite, les vétérinaires, les magasins de vêtements, les pédicures/podologues et les sage-femmes.

À l'opposé, le nombre d'implantations de certains magasins diminue (équipement du foyer, électroménager et matériel audio-vidéo, chaussures, articles de sports et de loisirs).

La Normandie est une des régions où les services supérieurs sont le moins présents (12<sup>e</sup> rang sur 13 pour l'évolution, devant la Bourgogne-Franche-Comté). Cette évolution est très dépendante de celle de la population : les régions où les services de cette gamme se sont le plus développés sont

## 2 La hausse du nombre de points d'accès en Normandie s'explique essentiellement par la croissance de la gamme de proximité

Évolution du nombre de points d'accès entre 2012 et 2017 et de services différents par gamme

Gamme	Nombre de points d'accès 2012	Nombre de points d'accès 2017	Évolution (en %)	Nombre de services	Nombre de services en hausse
Services de proximité	57 669	64 699	12,2	24	19
Services intermédiaires	15 953	16 460	3,2	25	13
Services supérieurs	4 097	4 228	3,2	29	17
<b>Ensemble</b>	<b>77 719</b>	<b>85 387</b>	<b>9,9</b>	<b>78</b>	<b>49</b>

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2012 et 2017

également celles ayant connu la plus forte croissance démographique.

Les trois-quarts des services composant la gamme supérieure sont des services de santé (*données complémentaires*). Parmi les 29 services supérieurs, 17 augmentent entre 2012 et 2017 en Normandie (*figure 2*). Les services contribuant le plus au développement de la gamme supérieure sont les agences de travail temporaire, les services médicaux (psychomotriciens, hébergements d'enfants et adultes handicapés, spécialistes en médecine, etc.), les parfumeries et les poissonneries. À l'inverse, la Normandie offre moins de structures psychiatriques en ambulatoire, de spécialistes en gynécologie et d'établissements de santé de court séjour.

## Une diversité de services légèrement renforcée en cinq ans

Le nombre moyen de points d'accès par commune en Normandie progresse et passe de 30,2 en 2012 à 32,8 en 2017. Cependant, au-delà du nombre de points d'accès, la diversité (*définitions*) de ces derniers est essentielle pour répondre aux différents besoins de la population.

Or, la diversité des points d'accès n'évolue pas aussi vite que leur nombre. En 2012,

une commune normande offrait 10,4 services différents en moyenne. Cinq ans après, elle en offre 10,8, soit une hausse très modeste de 0,4 point. Celle-ci bénéficie principalement aux communes des grands pôles urbains alors que la population de ces communes diminue légèrement.

## Des évolutions différentes selon les types de territoires

Les évolutions du nombre de services sont différenciées selon les types d'espace (*figure 3*).

Le nombre de services est en hausse dans plus de la moitié des communes normandes. Les communes des grands pôles urbains (+ 3 700 services) et de leurs couronnes (+ 1 900) expliquent à elles seules les trois-quarts de la hausse régionale. Cependant, le contexte démographique est très différencié : légère diminution de la population sur cinq ans dans les grands pôles et augmentation très sensible dans leurs couronnes. Pour les grands pôles, les services de proximité se développent le plus (+ 14,0 % entre 2012 et 2017). Dans les couronnes de ces pôles, ce sont les services supérieurs (+ 22,5 %) et les services de proximité (+ 13,3 %).

## 3 Les points d'accès en forte hausse dans les grands pôles urbains

Évolution du nombre de points d'accès entre 2012 et 2017 par type d'espace et évolution de la population entre 2010 et 2015

Type d'espace	Nombre de points d'accès 2012	Nombre de points d'accès 2017	Évolution (en %)	Évolution de la population (en %)
Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)	35 537	39 280	10,5	- 0,3
Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	15 308	17 252	12,7	+ 3,7
Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)	3 845	4 071	5,9	- 0,6
Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle	723	809	11,9	+ 0,7
Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)	5 900	6 147	4,2	- 1,9
Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle	149	161	8,1	- 0,2
Commune multipolarisée des grandes aires urbaines	5 827	6 589	13,1	+ 2,9
Autre commune multipolarisée	5 431	5 952	9,6	+ 1,5
Commune isolée hors influence des pôles	4 999	5 126	2,5	- 1,9
<b>Ensemble</b>	<b>77 719</b>	<b>85 387</b>	<b>9,9</b>	<b>+ 0,9</b>

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2015 - Base permanente des équipements 2012 et 2017

Dans les communes isolées hors influence des pôles, la croissance du nombre de points d'accès est moins importante que dans les autres territoires. La population diminue significativement sur cinq ans et plus de trois communes sur cinq ont un nombre de points d'accès stable ou en baisse. Les services intermédiaires et supérieurs sont en baisse, les services de proximité se développent peu (+ 4,2 %).

Ces différentes évolutions selon le type d'espace expliquent les évolutions départementales. En effet, l'Eure, la Seine-Maritime et le Calvados sont les départements les plus urbains (plus de deux communes sur cinq appartiennent à un grand pôle ou à sa couronne). Ce sont aussi les départements connaissant la plus forte hausse du nombre de points d'accès entre 2012 et 2017 (respectivement + 12,9 %, + 11,6 % et + 10,4 %). La Manche et l'Orne progressent également mais dans une moindre mesure (respectivement + 5,1 % et + 4,5 %).

### La hausse du nombre de services n'a pas d'effet significatif sur leur diversité

Dans les territoires infra départementaux, les évolutions diffèrent selon les intercommunalités. Les territoires de l'ex Haute-Normandie et ceux qui entourent l'agglomération caennaise bénéficient des évolutions du nombre de points d'accès les plus importantes de la région (figure 4). Les territoires qui bénéficient d'un élargissement de leur diversité de services sont moins nombreux et plus épars (figure 5), allant du sud Manche à l'est de la Seine-Maritime.

En effet, la hausse du nombre de points d'accès de la quasi-totalité des intercommunalités de la région ne va pas de pair avec celle de la diversité de ces points d'accès (figure 6). Pourtant, la croissance des services est plus favorable quand elle permet d'élargir la palette des services offerts.

Seuls 25 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), sur les 72 qui composent la Normandie, connaissent cette situation favorable. Elle s'explique parfois par un effet de rattrapage ou une croissance démographique soutenue. Ainsi, parmi ces 25 intercommunalités, six avaient un faible taux d'implantation en 2012 et connaissent une croissance démographique supérieure à la moyenne régionale entre 2010 et 2015. C'est le cas de la communauté de communes (CC) Vallées de l'Orne et de l'Odon. Elle culmine à 19 % de points d'accès supplémentaires en cinq ans, et est passée de 44 services offerts en 2012 à 46 en 2017 ; elle est également l'EPCI le plus dynamique en termes de population (+ 9,5 %).

Dix EPCI connaissent une croissance démographique supérieure à la moyenne et un taux d'implantation en 2012 relativement

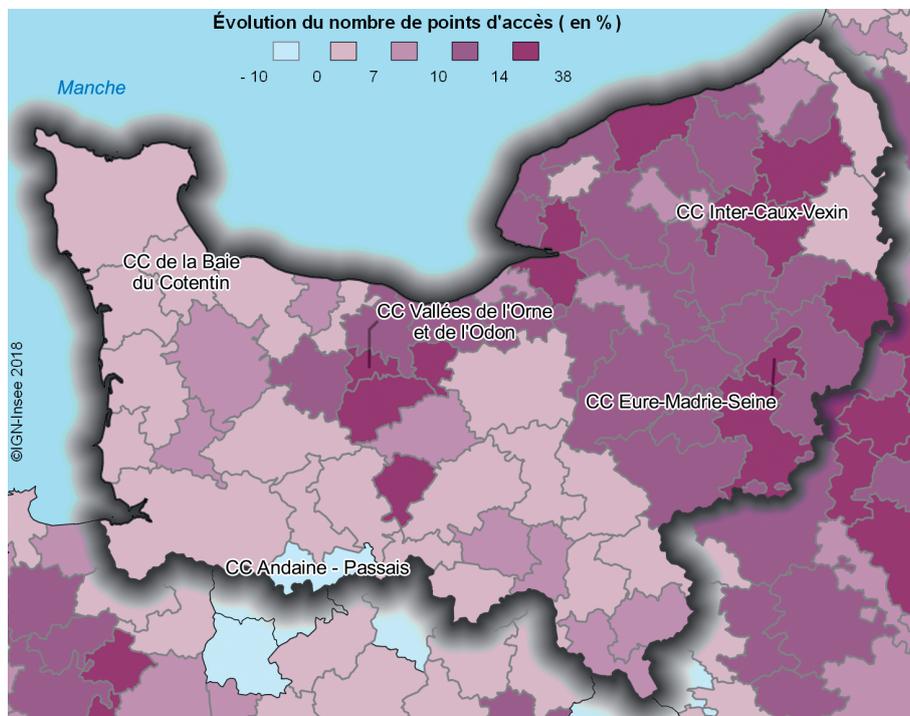
important (CA Évreux Portes de Normandie, CC Normandie-Cabourg-Pays d'Auge, CC de Bayeux Intercom, etc).

Huit autres subissent une baisse démographique et avaient, en 2012, un taux d'implantation dans la moyenne ou fort.

*A priori*, ces deux facteurs ne devraient pas être favorables au développement des services à la population ; pourtant, ces EPCI connaissent une situation favorable (CA Seine Normandie Agglomération, CC des Collines du Perche Normand, CC Côte Ouest Centre Manche, etc.).

#### 4 Une croissance des points d'accès plus marquée dans l'ex Haute-Normandie et la région caennaise

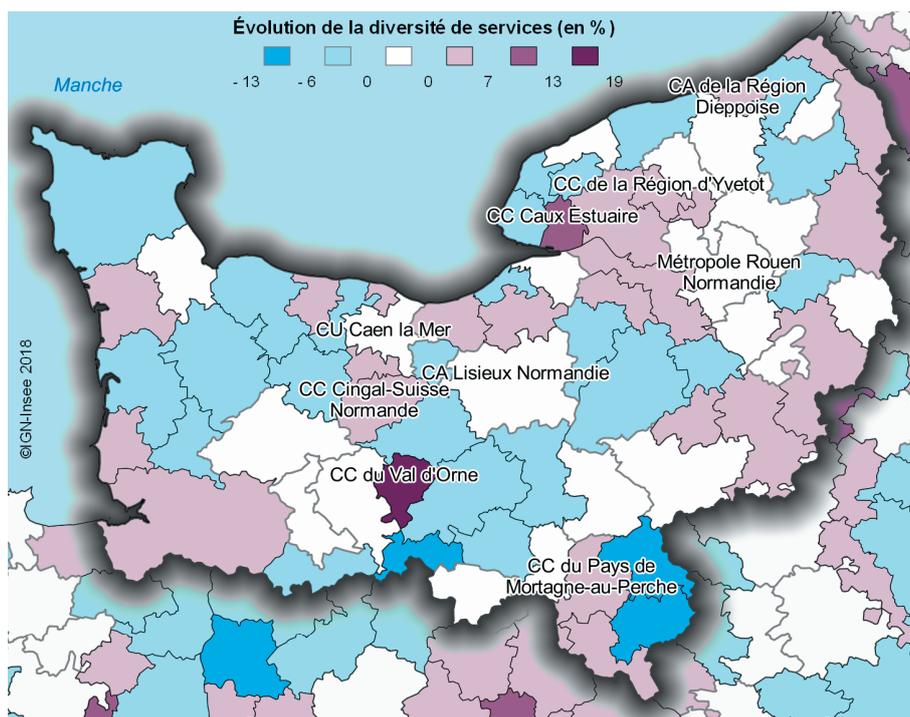
Évolution du nombre de points d'accès par établissement public de coopération intercommunale (EPCI)



Source : Insee, Base permanente des équipements 2012 et 2017 – géographie des EPCI au 01/01/2018

#### 5 Une diversité de services renforcée dans moins d'un tiers des intercommunalités normandes

Évolution de la diversité de services par EPCI



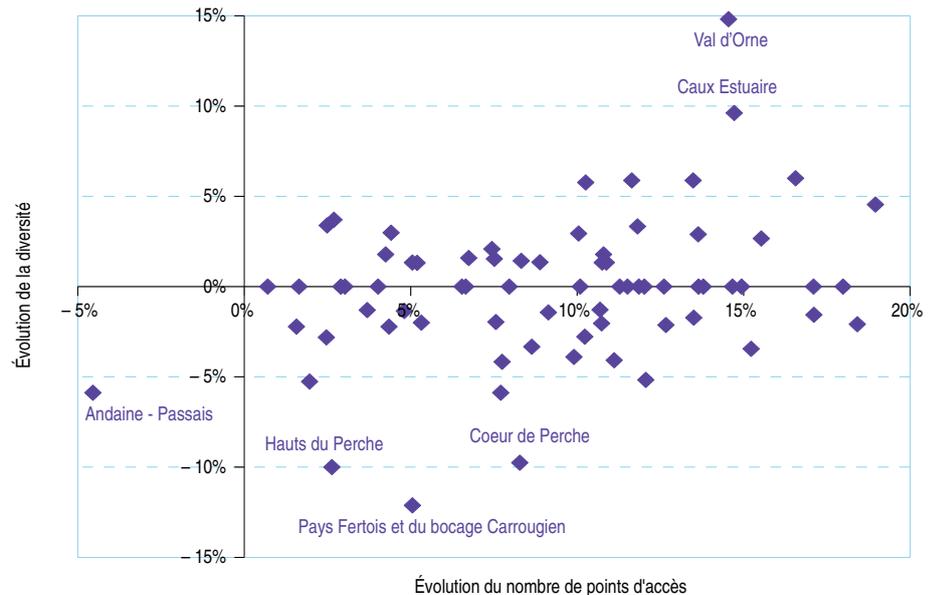
Source : Insee, Base permanente des équipements 2012 et 2017 – géographie des EPCI au 01/01/2018

Enfin, la communauté de communes du Val d'Orne connaît également une évolution positive : son nombre de points d'accès augmente de + 14,5 % et son offre se diversifie, passant de 27 à 31 services. Le taux d'implantation atteint 22 pour 1 000 habitants (contre 19 en 2012) alors que sa population reste stable. Ces évolutions s'expliquent par l'implantation de nouveaux services intermédiaires (pompes funèbres, magasins d'équipements du foyer, ambulances, hébergements pour personnes âgées) et un renforcement des services de proximité (menuisiers, entreprises générales du bâtiment, fleuristes, etc.).

Les 47 autres EPCI qui composent la Normandie présentent des profils relativement différenciés, en termes de services comme en termes de population : 20 bénéficient d'une hausse du nombre de points d'accès mais ne renforcent pas leur offre, 26 voient même leur offre diminuer. La CC Andaine – Passais, dans l'Orne, se distingue par une baisse du nombre de points d'accès (- 4,5 %) et une baisse de son offre (trois types de services n'existent plus : blanchisserie, piste de roller, agence de travail temporaire). Sa population diminue de 2,7 % en cinq ans. Cependant, l'EPCI jouissait d'un fort taux d'implantation en 2012, taux à peine diminué en cinq ans (29 services pour 1 000 habitants en 2012 contre 28,4 en 2017). ■

## 6 Seule la communauté de communes Andaine – Passais subit une baisse du nombre de points d'accès et de diversité de services

Évolution de la diversité et du nombre de services par EPCI



Source : Insee, Base permanente des équipements 2012 et 2017

### Définitions

**Points d'accès / services** : les points d'accès sont des commerces et services à la population. Ils concernent plusieurs thématiques : sport/loisirs/culture, commerce, services aux particuliers, action sociale, services de santé, fonctions médicales et paramédicales, tourisme et transports, enseignement du 1<sup>er</sup> degré, enseignement du second degré, enseignement supérieur, formation et services de l'éducation.

**Les gammes de services** : elles réunissent des services qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont souvent présents simultanément au sein des communes.

On distingue **3 gammes de services** :

- la gamme de proximité (27 services) dont boulangeries, épiceries, banques, postes, médecins généralistes, etc.
- la gamme intermédiaire (36 services) dont gendarmeries, librairies, collèges, etc.
- la gamme supérieure (47 services) dont lycées, urgences, médecins spécialistes, etc.

**Taux d'implantation** : nombre de points d'accès pour 1 000 habitants.

**Diversité de services** : nombre de types de services présents.

**Zonage en aires urbaines** : il fournit une représentation des zones d'influence des villes, en partageant le territoire en grands types d'espaces.

### Champ d'étude

Étant donné le caractère évolutif de la BPE, celle-ci fait l'objet d'améliorations constantes (élargissement des types d'équipement, opérations qualité, évolution des nomenclatures, etc.). De ce fait, il est déconseillé d'utiliser ces données en évolution d'une année sur l'autre.

Toutefois, 78 services sont à la fois présents dans la base de 2012 et celle de 2017 et n'ont changé ni de définition ni de source entre ces deux années. Ainsi, une analyse en évolution est possible (champ de la présente étude). Notre champ ne couvre pas la totalité des gammes. Ainsi, dans cette étude, la gamme de proximité contient 24 services, la gamme intermédiaire en contient 25 et la gamme supérieure 29.

### Source

**La base permanente des équipements (BPE)** : elle est gérée par l'Insee annuellement depuis 2007. Élaborée à partir de différentes sources administratives actualisées chaque année (ADELI, RPPS, Sirene, etc.), elle répertorie plus de **200 équipements et services rendus à la population**. La BPE couvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture.

Pour information : sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr), onglet « Statistiques », thème « Aménagement du territoire, villes et quartiers/Équipements et services à la population », catégories « Données/Bases de données », « Dénombrement des équipements en 2017 (commerce, services, santé...) »

### Pour en savoir plus

- Châtel F., Reynard R., « En cinq ans, davantage de services à la population dans les grandes villes », *Insee Focus* n° 125, septembre 2018
- Châtel F., « Dans les communes les moins dotées en services, artisans du bâtiment et restaurants sont les plus présents », *Insee Focus* n° 113, mai 2018
- Commissariat général à l'égalité des territoires, « Qualité de vie, habitants, territoires – Rapport de l'Observatoire des territoires 2014 », mai 2015



Insee Normandie  
5, rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :  
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :  
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :  
Carole Joselier  
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :  
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2493-7266 (en ligne)  
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2018